

**ASSEMBLÉE NATIONALE**11 octobre 2023

---

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° AS647

présenté par

M. Neuder, M. Jean-Pierre Vigier, M. Vincendet, Mme Tabarot, M. Breton, M. Bazin, M. Hetzel,  
M. Pauget, Mme Petex-Levet et M. Ray

---

**ARTICLE 9**

Supprimer les alinéas 1 à 22.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

A l'occasion des débats sur la réforme des retraites, nous nous sommes fortement opposés à toute idée de prélèvement sur les réserves AGIRC-ARRCO. En effet, les réserves de cette caisse sont l'argent de ceux qui ont cotisé, autrement dit, de ceux qui ont travaillé toute une vie. Aussi, il est hors de question que ces cotisations financent aujourd'hui les promesses d'un Gouvernement déficitaire.

Les organisations syndicales et patronales sont unanimement opposées à ce « détournement ».

Nous devons protéger les actifs et retraités du secteur privé.

Tel est l'objet du présent amendement.